



L'an deux mil six,
le 16 Octobre

Le Conseil Municipal de la commune de St-Aoustrille, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. CHAUVEAU Thierry, Maire.

Date de convocation : 02 Octobrez 2006

Présents : MM. CHAUVEAU Thierry, FABRY Michel, AUJARD Jean-Pierre, AUCANTE Pascal, HOFFELIN Robert, MORAND Frédéric, Mmes AUGEREAU Patricia, , POPINEAU Colette

Absents : CHERET Claudine, SUREAU Sylvain,
Secrétaire : M. Michel FABRY

Objet : TGV Limoges Poitiers

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier du Sénateur François Gerbaud et du Président du Conseil Général Louis Pinton daté du 5 Septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

S'OPPOSE

à la création d'une ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.

RAPPELLE

que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionales et départementales de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires à son territoire

DEMANDE

- ◆ la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.
- ◆ l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Ont signé au registre MM. Les Conseillers présents.
Pour copie conforme,
Transmis à la Sous préfecture le
Publié le
et certifié exécutoire
le Maire

Le Maire

